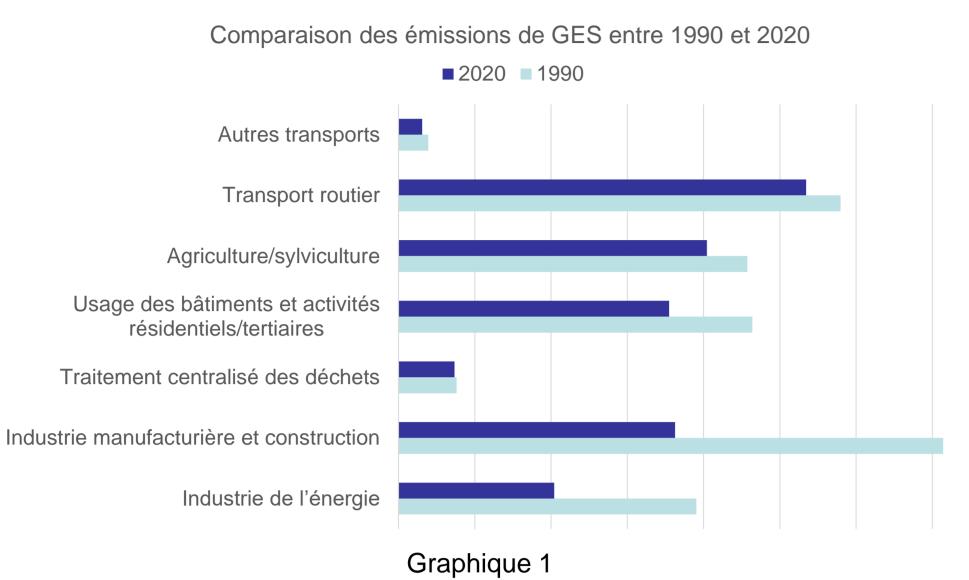
UE 14 Terre et société Mini-projet

Projet Nº 17

Plan Climat: comparaison entre les villes de Lille, Grenoble et Toulouse

Lora Allamand, Justin Chatelon, Emile Chazot, Lidia Ejarque Bueno, Diane Larat





D'après le dernier rapport du GIEC, un réchauffement planétaire de seulement 1,5°C pourrait entraîner des conséquences néfastes pour la vie sur Terre. Inondations, canicules, biodiversité menacée... et la liste continue.

En France, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont diminué depuis le début des années 2000 (cf graphique 1). Cependant, cette diminution doit continuer, et c'est pour cela que beaucoup de villes françaises ont décidé d'établir un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET). Cet outil établit une liste de stratégies et de directives répondre concrètement à problématique la environnementale à l'échelle régionale.

On s'est ainsi intéressé au PCAET des villes de Toulouse, Grenoble et Lille, dans les domaines qui émettent le plus de GES (cf graphique 2).

particules fines.

Il est intéressant de noter que les enjeux concernant le

secteur résidentiel sont identiques, d'après les PCAET

des trois métropoles, et ne diffèrent que dans leurs

proportions. Ce secteur est premièrement un des

secteurs consommant le plus d'énergie, et émettant le

plus de gaz à effet de serre (GES) ainsi que de

Les trois villes mentionnent le chauffage comme étant le

principal contributeur à cette consommation énergétique

élevée (30 % de la consommation du territoire pour Lille,

80 % de la consommation du secteur résidentiel pour

Grenoble). Par ailleurs, le chauffage au bois émet

beaucoup de particules fines, cependant, il ne concerne

pas toutes les métropoles (encore très présent dans

l'agglomération grenobloise, mais ne représente que 7%

Les métropoles soulignent aussi l'aggravation des

phénomènes d'ilots de chaleur urbain (ICU), favorisé par

Enfin, sur le plan social, les trois villes déplorent le

nombre croissant de ménages en situation de précarité

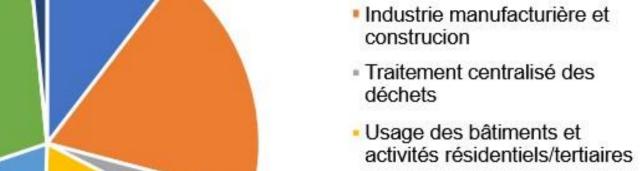
Comparaison des consommations

■2016 ■2030

de la consommation énergétique de Toulouse).



Graphique 2

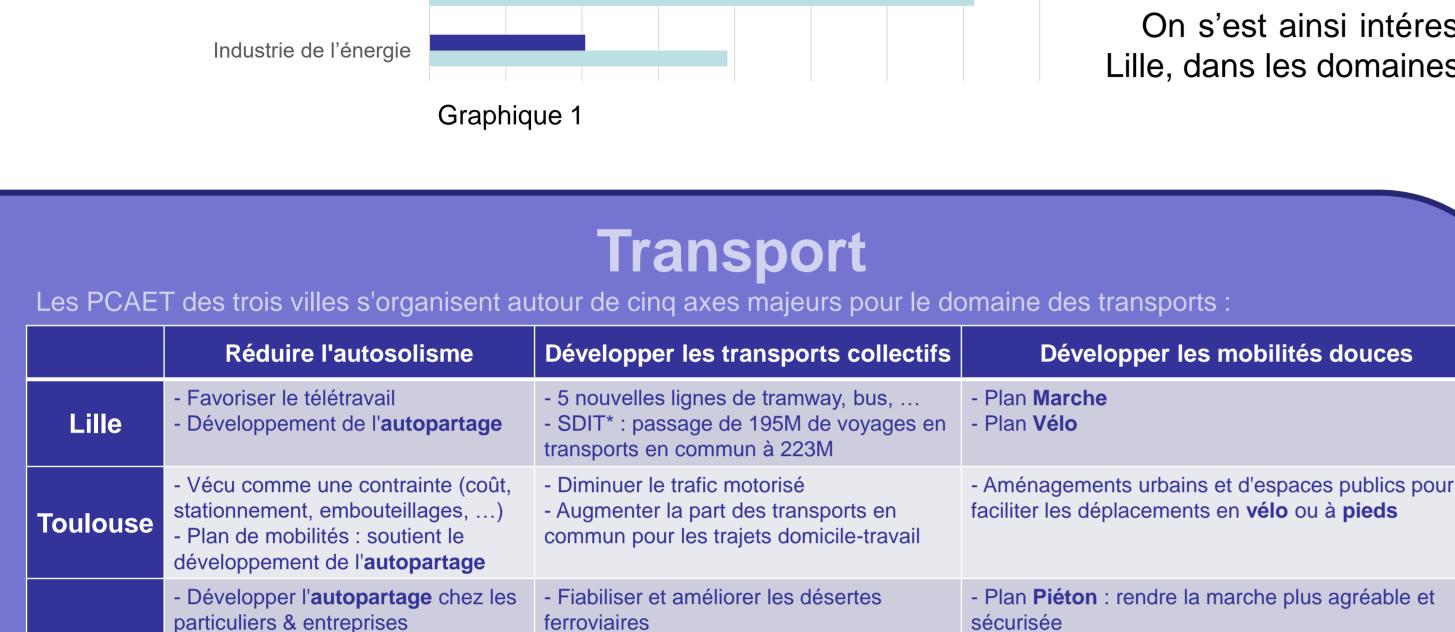


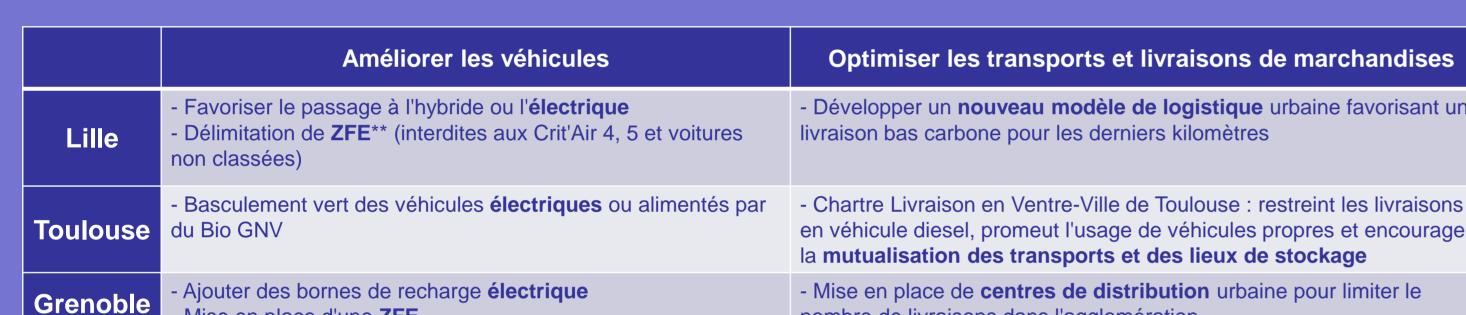
Autres transports

Transport routier

Agriculture/sylviculture

Source: INSEE





- Prolonger les lignes de tramway et bus

- Faciliter les correspondances

- Développer un **nouveau modèle de logistique** urbaine favorisant une - Chartre Livraison en Ventre-Ville de Toulouse : restreint les livraisons en véhicule diesel, promeut l'usage de véhicules propres et encourage - Mise en place d'une **ZFE** nombre de livraisons dans l'agglomération * Schéma Directeur des Infrastructures de Transport ** Zones à faibles émissions

Résidentiel Des enjeux partagés

Des mesures déjà en vigueur

Un certain nombre de mesures ont ainsi déjà été mises en place par les métropoles. En effet, chacune rénove un certain nombre de bâtiments chaque année afin de respecter les normes thermiques actuelles (RT2012). De plus, Grenoble a mis en place une « Prime air bois » de 800 € afin d'encourager les ménages à changer leur ancien chauffage au bois pour un chauffage plus

Comparaison des émissions de GES du 1000 800 600 400 200

On remarque que le secteur résidentiel à Lille émet environ 2 fois plus de GES et consomme également 2 fois plus que ceux de rénovés par an Toulouse et Grenoble

Les trois métropoles veulent tripler le nombre de logements



Les différentes métropoles se sont donc fixé des objectifs plus ou moins ambitieux à l'horizon 2030 dans le secteur résidentiel. Ces ambitions concernent les émissions de gaz à effet de serre, de particules fines et la consommation énergétique.

De même les leviers sur lesquels s'appuyer pour atteindre les objectifs fixés par les trois métropoles en 2030 sont relativement similaires. Il s'agit, dans un premier temps, de rénover massivement les logements, notamment ceux ne respectant pas les dernières normes énergétiques (RT2012). Puis, les métropoles proposent d'accompagner les ménages en situation de précarité et de vulnérabilité énergétique. Les émissions de polluants atmosphériques (particules fines) liées au chauffage des logements doit aussi être réduits. Et finalement de nouveaux logements intégrant une haute performance énergétique et environnementale doivent être construits, et cela dans un environnement plus « naturel » afin de réduire l'effet d'ilots de chaleur urbain.

Comparaison du nombre de logements

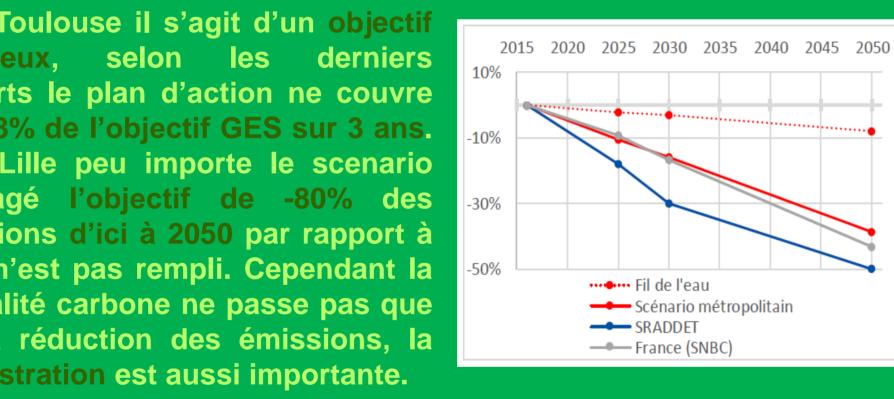
Environnement

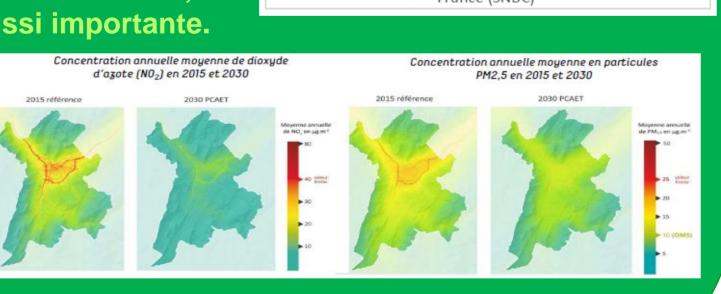
L'enjeu majeur des PCAET d'un point de vue environnemental est l'objectif neutralité carbone d'ici 2050 que les trois métropoles que nous étudions se sont fixées.

Grenoble

Pour Toulouse il s'agit d'un objectif rapports le plan d'action ne couvre que 68% de l'objectif GES sur 3 ans. Pour Lille peu importe le scenario envisagé l'objectif de -80% des -30% émissions d'ici à 2050 par rapport à 2015 n'est pas rempli. Cependant la -50% neutralité carbone ne passe pas que par la réduction des émissions, la séquestration est aussi importante.

L'un des enjeux majeurs des PCAET et la réduction de la pollution aux particules fines. A Grenoble par exemple cette pollution en 2020 coutait la vie à 140 personnes en moyenne par an, à savoir 10 fois plus que les accidents de la route. Ainsi l'objectif annoncé par la métropole est de réduire de 60% les émissions de PM10 et de 70% celle de NOx.





- Plan **Vélo** : aménager le réseau Chronovélo, réduire

le sentiment d'insécurité et les vols, ajout d'un service

de location et de réparation

Energie

D'un point de vue énergétique, les trois villes cherchent à diminuer leurs émissions de GES et d'atteindre la sobriété énergétique. Ainsi, Toulouse, Lille et Grenoble proposent des plans pour augmenter leur consommation d'énergies renouvelables (ENR), développer d'autres sources d'énergie ou réaménager leur ville pour optimiser leur bilan énergétique.

Toulouse

Cette ville a prévu un budget de 944 937 500 € pour les trois années de mise en 2023. Les principaux objectifs sont: la l'isolation thermique, lutter contre la précarité énergétique), le développement augmenter la production d'énergie photovoltaïque à Toulouse. Par exemple, l'installation de l'Oncopole est déjà la plus grande centrale photovoltaïque de solaires, de sensibiliser la population sur

Industrie

renouvelables et de récupération (solaire, méthanisation, biomasse, biogaz,

• Promouvoir des actions de sobriété

Grenoble

particulièrement développer les énergies renouvelables dans la région. Un des projets consiste à remplacer une centrale bois. Le but est d'alimenter le chauffage d'entre 15 à 20 000 logements en 2030 Bois et le dispositif MetroSoleil ont pour but d'encourager les citoyens de changer l'origine de l'énergie qui alimente leur logement. MetroSoleil permet de valoriser le potentiel solaire de chaque toit de Grenoble, ce qui encouragera et la Prime Air-Bois donne des aides pouvant aller jusqu'à 2000 euros pour changer des vieux chauffages polluants.

Quelques mesures sont partagées unanimement:

Développer les réseaux de chaleur (exploiter la chaleur fatale).

Promouvoir l'utilisation d'EnR sur ce secteur (cf bloc énergie)*

 Baisse des GES, 4, Nox, microparticules...*

e ces deux derniers points sont moins développés ici car ils relèvent moins des collectivités, comme le relève le PCAET : « Depuis la loi NOTRe portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République, la Métropole toulousaine n'a plus de compétence qui lui permet d'agir directement sur les entreprises, ces compétences ayant été transférées à

70 k logements raccordés à Lille*

Grenoble *

30 k€/an investis à Toulouse 3 % issus de l'industrie à

> D'autres sont plus particulières : À Toulouse, réhabilitation du Parc la Pointe dans en zone industrielle (qualité environnementale)

*Objectifs 2030

À Grenoble, déploiement des produits « biosourcés » notamment dans la pétrochimie (ex : polyéthylène de Canne à sucre)

Objectifs d'évolution des émissions de GES de l'industrie Actuel (2016) Objectif 2030 300 100 Grenoble Toulouse

Réduction moyenne : 23 % Ambitions analogues sur les autres émissions.

Les plans sont parfois respectés...

Comme à Grenoble où la baisse des consommations d'énergie finale sur la période 2006 – 2015 de 20% est conforme au précédent plan. Et cela principalement grâce à l'industrie qui en raison de la baisse de son activité et de l'optimisation des procédés permet d'être conforme au précédent Plan Climat sur ce point et sur les émissions de GES.

→ - 43 % d'énergie finale consommée

> → - 46 % de GES émis (kteqCO2/an)

Sources:

Lille: Brochure_PCAET.PDF (lillemetropole.fr)

Grenoble: Plan Air Énergie climat - Grenoble Alpes Métropole (grenoblealpesmetropole.fr)

Toulouse: Plan Climat 2017-2030 - Toulouse Métropole (toulouse-metropole.fr)

En définitive, sur tous les domaines étudiés, les métropoles proposent des lignes directrices conformes aux politiques nationales voire européennes. Toutefois, en sus des ambitions générales et des chiffres globaux (ex : émissions, polluants etc) l'approche territoriale permet de cibler plus précisément les actions. Ceci se fait notamment en détaillant les indicateurs de réussite, les budgets alloués annuellement et les zones géographiques concernées.



